

Réf: Dossier N° 005074

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA GRACE FRATRIE »

Siège social Bingerville, Bingerville, Ngotto Résidentiel,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2021 reçus par Me Matmounat Toure , et enregistrés au CEPICI le 02/04/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA GRACE FRATRIE »

Objet : L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, LE PRESCOLAIRE, LA CRECHE ET LA GARDERIE, LE SOUTIEN SCOLAIRE ; LA FORMATION QUALIFIANTE ; L'ASSISTANCE SANITAIRE ; L'ENCADREMENT DES ELEVES, LES ACTIVITES EXTRA ET PARA SCOLAIRES, COLONIE, CENTRE DE LOISIRS EDUCATIFS, LA PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION SOUS TOUTES SES FORMES DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU A CREER ; ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, FINANCIERES, MOBILIERES, IMMOBILIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL CI-DESSUS ET SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, Ngotto Résidentiel,

Dirigeant(s) : Mlle N'CHO MARYLENE CHRISTIANE KOKO
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02241 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16109/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

